

1891

Oscar Claveau
Adolphe Bélanger

**L'AUDIGÉNE
VERRIER**
Cornet Acoustique

Domaine public

Éditions du Fox

PRÉSENTATION

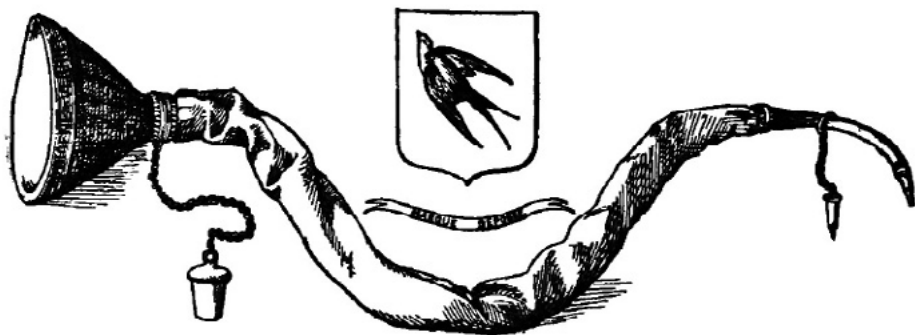
Nous avons réédités dans la même collection le traité du D^r Rattel : *Des cornets acoustiques*.

Voici un recueil d'articles sur un cornet particulier : l'Audigène inventé par monseigneur Verrier.

Sa fabrication explique son efficacité : cornet en tôle émaillée (donc rigide et captant les sons sans vibration), tube en caoutchouc durci (qui évite les résonances, plaie de la plupart des cornets) et entouré d'étoffe. C'est donc un cornet fabriqué en matériaux nobles, luxueux pour l'époque. Il était vendu 60 F en 1891, soit 183 €.

La générosité de Verrier explique le succès de l'Audigène : il équipe gratuitement l'école de Bourg-la-Reine, ce qui permet de nombreux essais.

Si l'Audigène obtient de bons résultats, c'est aussi car la plupart des «sourds-muets» sont des malentendants



L'Audigène Verrier

Textes de la revue française
« L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS »
(septième année, n°3 Juin 1891 au n°12 Mars 1892)

Un progrès inattendu

Ceux qui m'ont fait l'honneur d'accorder quelque attention à mes travaux voudront bien, je l'espère, reconnaître que je n'ai point coutume de me laisser aller à des enthousiasmes irréflechis pour des nouveautés. Je crois être en droit de dire qu'en matière d'enseignement des sourds-muets, je n'ai jamais, Dieu aidant, préconisé de réformes que l'expérience n'ait démontré possibles et avantageuses ni jamais fait entrevoir d'espérances que l'événement n'ait tenues et au delà. Cette constatation n'est point de ma part recherche de vanité, car tout le mérite des succès obtenus sur mes indications revient aux maîtres et aux maîtresses auxquels il m'a été donné parfois de signaler la route du progrès. Mais j'ai besoin de me sentir assuré de quelque crédit sur l'esprit des lecteurs de la Revue Française pour leur annoncer, sans trop crainte de rencontrer l'incrédulité, une découverte inattendue et faite pour étonner. Une s'agit de rien moins en effet que d'un moyen dès à présent expérimenté et absolument inoffensif d'éveiller chez un grand nombre de sourds-muets, même chez plusieurs de ceux dont la surdité avait paru de tout temps irrémédiable des impressions auditives ou qui, tout au moins, sont en correspondance directe avec les impressions de cet ordre ; de mettre certains sourds jusque-là très sourds, en état d'entendre sans cornet

quelques petites phrases prononcées d'une voix passablement forte à peu de distance de l'oreille — un moyen surtout de faire apprécier à la plupart des élèves d'une classe de sourds-muets la différence de timbre et la hauteur relative des divers sons voyelles, de faciliter ainsi la tâche ardue que les professeurs d'articulation ont à aborder pour régler la voix de leurs élèves ; de rendre même certains enfants aptes à reproduire les nuances d'intonation dont l'absence rend communément lourde et monotone la voix du sourd démutisé. Tout cela, évidemment, avec du temps et de la patience, ces deux éléments indispensables de succès dans tout ce qui touche à l'éducation des sourds-muets. Je me hâte d'ajouter qu'il n'est question en aucune façon et sous aucun prétexte de porter atteinte, en quoi que ce soit, aux procédés qui servent de base à l'enseignement par la méthode orale pure, je veux dire la pratique de la lecture sur les lèvres et l'enseignement méthodique de l'articulation, ni d'affaiblir le caractère d'importance capitale qu'on doit attacher à l'un et à l'autre de ces procédés.

Qu'est-ce donc, que la découverte que j'ai l'heureuse fortune de divulguer ici, grâce à l'autorisation que veut bien me donner l'inventeur, M^{gr} Verrier, vicaire général de Sidon ?

C'est l'emploi d'un instrument bien connu, mais auquel des perfectionnements ingénieux assurent une efficacité singulière. C'est, pour tout dire, un nouveau cornet acoustique. Ah ! je sais que l'on va se récrier : « Un cornet acoustique ! Vraiment, la belle affaire ! Et l'idée est bien neuve ! Mais ne compte-t-on pas par douzaines, ajoutera-t-on, les variétés déjà inventées de cornets acoustiques et chacun des inventeurs, n'a-t-il point fondé sur l'adoption de son appareil des

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et Marc Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, 3^e éd. 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1, Marc Renard et Yves Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Édition numérique :

Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.

L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865), Marc Renard, 2013.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox